

Travail dissimulé : Les géants du déchet doivent rendre des comptes !

Depuis 2017, des travailleuses et travailleurs sans papiers, embauché-e-s par AR-ENVIRONNEMENT (sous-traitant des groupes VEOLIA, SUEZ, PAPREC, URBASER, ENGIE) trient les déchets ménagers des collectivités, débourent les machines, entretiennent les fours lors des arrêts techniques des incinérateurs... Tout cela sans contrat, sans déclaration, sans équipements suffisants, sans sécurité sociale, sans retraite.

Parmi eux et elles, 24 ont décidé de briser le silence et de saisir la justice. **Deux femmes enceintes, privées de congé maternité**, font partie de celles et ceux qui demandent réparation devant le Conseil de prud'hommes et ont déposé plainte.

Les donneurs d'ordre savaient... et ont laissé faire !

Les multinationales du déchet – **VEOLIA, SUEZ, PAPREC, URBASER, ENGIE** – ont eu recours à ce sous-traitant frauduleux et ont **fermé les yeux** sur les violations du droit du travail. **Leur obligation de vigilance leur imposait pourtant de vérifier, tous les six mois, que leur sous-traitant respectait la loi.**

Aujourd’hui, ces géants doivent être condamnés, au même titre que leur sous-traitant, **pour travail dissimulé, marchandage, emploi de travailleur·euse·s sans titre, discrimination systémique et conditions de travail indignes.**

L'exploitation des sans-papiers : un modèle économique ?

En laissant faire ces pratiques, les géants du déchet ont **clairement choisi leur camp : l'hyper-profit plutôt que la dignité humaine**. Ce combat a été déclenché par un **accident du travail grave, non déclaré** par l'employeur. Résultat ? Fin de contrat immédiate pour le travailleur blessé...

Il a fallu l'intervention de la CGT et de l'Inspection du travail, trois courriers d'avocat et une saisine de la Commission de Recours Amiable de la CPAM (CRA) pour que l'accident soit enfin reconnu – deux ans plus tard !

Face à l'injustice, la lutte syndicale paie !

Le 28 août 2023, une première action syndicale a permis **l'embauche en CDI et la régularisation d'un premier groupe de travailleurs. Un second groupe se prépare à suivre la même voie.**

L'audience pour les 10 premiers dossiers aura lieu le **26 mars 2025 à 13h au Conseil de prud'hommes de Paris – 27 rue Louis Blanc, 75010 Paris.**

■ Conférence de presse à l'issue de l'audience.

Montreuil, le 14 février 2025

ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT AÉRIEN
AUTOROUTE
REMONTÉES MÉCANIQUES
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT URBAIN
AUTOROUTES
REMONTÉES
MÉCANIQUES
TAXIS
TRANSPORT URBAIN
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT AÉRIEN
AUTOROUTE
REMONTÉES MÉCANIQUES
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT AÉRIEN
AUTOROUTES
DU DÉCHET
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
AUTOROUTE
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT URBAIN
AUTOROUTES
REMONTÉES
MÉCANIQUES
TAXIS
TRANSPORT URBAIN
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT AÉRIEN
AUTOROUTE
REMONTÉES MÉCANIQUES
TRANSPORT AÉRIEN
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT URBAIN
AUTOROUTES
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
AUTOROUTE
TRANSPORT AÉRIEN
ACTIVITÉ DES DÉCHETS
REMONTÉES MÉCANIQUES
AUTOROUTES
REMONTÉES
MÉCANIQUES
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT AÉRIEN
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
AUTOROUTE
REMONTÉES MÉCANIQUES
TRANSPORT URBAIN
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT URBAIN
AUTOROUTES
REMONTÉES
MÉCANIQUES
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT AÉRIEN
AUTOROUTES
ACTIVITÉS
DU DÉCHET
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
AUTOROUTE
TRANSPORT URBAIN
ACTIVITÉS DU DÉCHET
AUTOROUTES
REMONTÉES
MÉCANIQUES
TRANSPORT AÉRIEN
TRANSPORT URBAIN
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT AÉRIEN
AUTOROUTES
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT AÉRIEN
AUTOROUTE
REMONTÉES MÉCANIQUES
TAXIS
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT URBAIN
AUTOROUTES
REMONTÉES
MÉCANIQUES
TAXIS
TRANSPORT URBAIN
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT AÉRIEN
AUTOROUTES
REMONTÉES MÉCANIQUES
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT URBAIN
AUTOROUTES
REMONTÉES
MÉCANIQUES
TAXIS
TRANSPORT URBAIN
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT AÉRIEN
AUTOROUTES
REMONTÉES MÉCANIQUES
TRANSPORT ROUTIER
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT URBAIN
AUTOROUTES
REMONTÉES
MÉCANIQUES
TAXIS
TRANSPORT URBAIN
ACTIVITÉS DU DÉCHET
TRANSPORT AÉRIEN
AUTOROUTES
REMONTÉES MÉCANIQUES